

Compte rendu réunion CCAS du 20 octobre 2021

Présents : Céline Boutaud, Virginie Gravelat, Bruno Serafini, Marie-Claire Chene, Sabrina Morichon, Béatrice Deveautour.

Absente : Lindsay Cox.

Excusé : Benoit Savy,

Secrétaire de séance : Béatrice Deveautour

Organisation du repas des aînés.

- Après lecture par la vice-présidente du devis fourni par le traiteur « La petite Chopine » pour le repas des aînés, le menu retenu pour un tarif de 30 € par personne est le suivant :

Cocktail maison et ses toasts chauds

Cassolette de lotte et ses écrevisses

Trou Charentais fourni par le client

Magret de canard sauce ancienne et ses petits légumes

Trio de fromage et sa mâche

Bavarois chocolat mandarine.

Après délibération, l'assemblée décide de retenir le menu proposé à 30 € par le SARL Pailler pour le repas des aînés.

- Virginie Gravelat présente le panier gourmand prévu pour les personnes résidant en maison de retraite. Ce panier d'une valeur de 15,25€ est validé à l'unanimité par les membres présents.

Les paniers seront distribués par des membres du CCAS à la période des fêtes de Noël.

- Virginie Gravelat présente un sachet papier (qui serait offert par la Petite Occitanie) afin d'y glisser le pot de miel et un sachet en plastique transparent d'une valeur de 0,35€. Béatrice Deveautour présente un sachet en papier d'une valeur de 1€.

Le sachet retenu est celui en papier offert par La Petite Occitanie.

- Céline Boutaud présente, pour information, le courrier d'invitation au repas des aînés qu'elle a préparé avec Benoît Savy. Ce courrier sera envoyé à la fin du mois d'octobre à toutes les personnes concernées.

- Béatrice Deveautour évoque le dessin qui sera réalisé par Lindsay Cox afin de décorer le menu qui sera disposé sur les tables. Ce dessin devra avoir les couleurs qui seront utilisées le jour du repas. Toutes les informations sont transmises à Lindsay Cox.

- Céline Boutaud évoque l'animation du jour du repas. Deux pistes sont lancées, Bruno Serafini et Virginie Gravelat se rapprochent des personnes concernées pour avoir un devis et connaître leur disponibilité ce jour là.

- La salle sera préparée le vendredi 3 décembre à partir de 16h.

Délibération d'acceptation d'un don en faveur du CCAS.

La vice-présidente présente un chèque d'une valeur de 300€ reçu en mairie offert par E.PARENT de CURZON afin de participer aux œuvres sociales de la commune de son enfance.

Ce don est accepté à l'unanimité.

Participation à l'opération « La Charente. Une terre d'histoire. »

La vice-présidente propose de participer à l'opération « La Charente. Une terre d'histoire. » en offrant une BD d'une valeur unitaire de 16,90 TTC aux enfants de la commune ayant entre 6 et 18 ans .
Après délibération l'assemblée décide à l'unanimité d'offrir un livre **par famille** ayant un ou des enfants âgés de 6 à 18 ans.

Ces livres pourraient être récupérés lors d'une des prochaines permanences tenues par les membres du CCAS.

Divers:

Dispositif Bois pour tous.

La vice-présidente rappelle les bases de ce dispositif :

Le dispositif bois pour tous permet aux foyers de Charente Limousine en situation de précarité énergétique de bénéficier de 5 stères de bois à 10 € la stère.

Elle rappelle que le CCAS a proposé d'organiser un transport afin d'aller récupérer le bois qui serait attribuer à des habitants de la commune.

Une liste commence à être établie en mairie pour centraliser les demandes.

La séance est levée à 21h50

La vice-présidente
Céline Boutaud